

Organisations signataires du communiqué de presse : ADESSA A DOMICILE - ADMR - AD-PA - APF - CFPsAA - Familles Rurales - FNAAFP-CSF - FNAPAEF - FNAQPA - Mutualité Française - UNA - Uniopss - USBDomicile

Communiqué de presse du 21 septembre 2010

Urgence dans l'aide et les soins à domicile :

Neuf mois après la table ronde de l'aide à domicile du 22 décembre 2009, les acteurs du secteur alertent les ministres sur l'absence de solutions

A la veille des Assises du Domicile organisées à Paris, le collectif de l'aide et des soins à domicile qui regroupe 16 organisations représentant les professionnels et les usagers du secteur viennent d'adresser un courrier d'alerte aux ministres concernés : Monsieur Eric Woerth, ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique ; Madame Nora Berra, secrétaire d'Etat en charge des Aînés ; Madame Nadine Morano, secrétaire d'Etat en charge de la Famille et de la Solidarité.

Ce courrier déplore l'absence totale de mesures ou même d'annonces gouvernementales sur le sujet. En effet, près d'un an après la table ronde organisée par la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS), la situation des structures reste dramatique. Les groupes de travail organisés n'ont pas permis de repenser la refonte d'un système de financement à bout de souffle et la demande de fonds d'urgence pour soutenir les structures les plus fragiles économiquement est restée lettre morte.

A travers ce courrier, le collectif entend maintenir sa mobilisation pour un secteur clef pour les familles les plus fragiles et pour la collectivité dans le cadre d'une politique de maintien de l'autonomie (réflexion sur un 5^e risque de protection sociale).

S'il est vrai que certaines structures ont bénéficié d'une aide de la part de leur Conseil général, ces solutions restent ponctuelles et locales. Elles ne peuvent se prévaloir de la réponse exigée par la situation : une refonte en profondeur du financement dans une perspective à long terme et à l'échelle du territoire national.

En effet, le financement de la dépendance et du manque d'autonomie doit rester une question nationale. Il est aujourd'hui plus que temps pour l'Etat de s'emparer de la question en acceptant de financer les coûts réels des structures d'aide et de soins à domicile.

Or, la nécessité d'une refonte complète du système soutenue par les organisations signataires n'a malheureusement pas encore trouvé d'écho auprès du Gouvernement.

Les divers groupes de travail mis en place ces derniers mois - que ce soit avec la DGCS*, la CNSA*, la mission de l'IGAS* et de l'IGF* ou encore au travers du plan « Vivre chez soi » - ne laissent entrevoir, aujourd'hui encore, aucune prise de position opérationnelle de la part des pouvoirs publics.

Dans un contexte où 60 000 personnes fragiles risquent toujours de perdre toute aide et 10 000 salariés leur emploi, les organisations réaffirment la nécessité de mettre en place, soit :

- Des solutions pérennes, opérationnelles au 1^{er} janvier 2011 ;
- A défaut, le déblocage d'un fonds d'urgence, qui permettrait aux structures les plus en difficulté d'avoir un temps de respiration financière.

Les organisations signataires espèrent donc que ce courrier, adressé à leurs ministres de tutelle, bénéficiera d'une réponse placée sous le signe de l'engagement et de la réforme.

Nous ne le répéterons jamais assez, il est grand temps que le Gouvernement prenne la mesure de l'urgence en proposant des avancées concrètes. Les organisations continueront à se mobiliser en ce sens.

* **DGCS** : Direction Générale de la Cohésion Sociale
CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
IGAS : Inspection générale de l'Action sociale
IGF : Inspection Générale des Finances

Présentation du Collectif des organisations signataires

Le Collectif des organisations signataires s'est créé à l'occasion de la table-ronde sur le financement de l'aide et des soins à domicile du 22 décembre 2009. Dans une déclaration commune, le Collectif a alerté dès décembre sur la situation critique des structures du secteur et présenté les constats et revendications partagés.

Regroupant les acteurs à but non lucratif intervenant auprès des personnes âgées, handicapées ainsi que des familles, ce Collectif a pour objet de porter les problématiques et les positions de leurs adhérents (structures d'aide et de soins à domicile, organismes mutualistes, associations représentatives des personnes en situation d'handicap, personnes âgées, retraités, des familles), en menant à la fois des actions de sensibilisation concertée auprès de la presse, de l'opinion, des pouvoirs publics, et en s'inscrivant auprès de ces derniers comme force de proposition.

Contacts presse des organisations signataires :

ADESSA A DOMICILE: Agnès Gorczyca - a.gorczyca@adessadomicile.org - Tél. 01 44 52 82 51

ADMR : Annie Morel - amorel@admr.org - Tél. : 01 44 65 55 46

AD-PA : Pascal Champvert - ad-pa@orange.fr

APF : Evelyne Weymann - evelyne.weymann@apf.asso.fr - Tél. : 01 40 78 56 59

CFPSAA : presidence@cfpsaa.fr - Tél. : 01 44 49 27 17

Familles rurales : Amélie Bachelet - amelie.bachelet@famillesrurales.org - Tél. : 01 44 91 88 88

FNAAFP-CSF : Emmanuel Rodriguez - erodriguez@fnaafp.org - Tél. : 06 79 37 18 87

FNAPAEF, Fédération nationale des associations de personnes âgées et leurs familles : Joëlle Le Gall - legall.joelle@wanadoo.fr - Tél. : 06 61 46 02 43

FNAQPA : Didier Sapy - d.sapy@fnaqpa.fr - Tél. : 06 85 07 30 88

Mutualité Française : Christelle Cros - ccros@mutualite.fr - Tél. : 01 40 43 63 26

UNA : Mélodie Deneuve - m.deneuve@una.fr - Tél. : 01 49 23 82 57

Uniopss : Alain Villez - avillez@uniopss.asso.fr - Tél. : 06 80 26 26 07